

Beaune (4)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M PARENT FRANCOIS MARIE
LA GARELLE
5 GR GRANDE RUE
21630 POMMARD

Vos références

Numéro fiscal (C) : 07 68 860 539 230
Référence de l'avis : 18 21 4026165 37

Numéro de propriétaire : 054 P01392 M

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 4101 MBR459
M PARENT FRANCOIS MARIE

PROP/INDIVIS 11141 MBSPPB
MME GROS ANNE-FRANCOISE M

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 10/08/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/10/2018** **883,00 €**

Le montant de l'impôt prend en compte la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (voir notice partie « Révision des valeurs locatives des locaux professionnels »).

21051

Vous avez payé en ligne votre dernière échéance de taxes foncières.

Vous pouvez à nouveau payer en ligne sur **impots.gouv.fr** en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider.

Vous pouvez également adhérer au prélèvement à l'échéance sur **impots.gouv.fr**.

Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 1er jour du mois de la date limite de paiement.

Pour 2019, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** :
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 010* - Courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 60034 67085 STRASBOURG CEDEX
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** :
 Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») ;
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 • Sur le paiement de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BEAUNE
 1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094 - 21203 BEAUNE CEDEX
 Tél : 03 80 24 39 00 Courriel : sip.beaune@dgfip.finances.gouv.fr

 • Sur le montant de votre impôt :
SCE DEPTAL DES IMPOTS FONCIERS DIJON - SECTEUR FONCIER
 25 RUE DE LA BOUDRONNEE - 21047 DIJON CEDEX
 Tél : 03 80 28 65 65 Courriel : sdif.dijon@dgfip.finances.gouv.fr

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

Département : 21 COTE D OR

Commune : 054 BEAUNE

TF 2018		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	21,72 %	%	%	%	21,00 %	%	6,25 %	%	
Taux 2018	22,09 %	%	%	%	21,00 %	%	6,25 %	%	
Propriétés bâties									
Adresse	14B RUE PIERRE JOIGNEAUX								
Base ①	628		<i>Cuverie</i>		662		627		
Cotisation	139				139		39		
Cotisation lissée ②	139				131		39		309
Adresse	9009 CHE DES TOPES BIZOT								
Base ①	1100		<i>Nautagne</i>		1100		1100		
Cotisation	243				231		69		543
Cotisations									
2017	371				356		107		
2018	382				362		108		852
Variation	+2,96 %	%	%	%	+1,69 %	%	+0,93 %	%	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties									
Taux 2017	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux 2018	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Bases terres Non agricoles									
Bases terres agricoles									
Cotisations									
2017									
2018									
Variation	%	%	%	%	%	%	%	%	%
		Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »							Droit proportionnel :		
Base « collectivité »							Droit fixe :		
Il est rappelé qu'un lissage de + 1 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur augmentation sur 10 ans.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale				31
					Dégrèvement « Habitation principale »				
					Dégrèvement JA « état »				
					Dégrèvement JA « Collectivité »				
					Montant de votre impôt :				883
Références administratives : 210 51 021 051 054 054 J A									